



**SAINT
PALAIS
SUR-MER**

Projet Pédagogique 2023-2024

**Accueil de loisirs périscolaire
de Saint Palais sur Mer**



1. Introduction

Saint Palais sur mer est une commune du sud-ouest de la France, située dans le département de la Charente-Maritime (région Nouvelle Aquitaine). Elle a une superficie de 16 km² où résident 3988 habitants à l'année, dont 60% de retraités.

Le projet pédagogique est élaboré dans un premier temps par le directeur de l'accueil et dans un second temps, redéfini avec l'équipe, en référence au projet éducatif de la Ville de Saint-Palais sur mer, en cohérence avec le Projet Educatif Local existant.

Ce projet doit permettre de répondre précisément à toutes les questions concernant l'organisation et le déroulement de l'accueil. Il indique les choix pédagogiques, les moyens humains, matériels et organisationnels de mise en œuvre dont dispose l'équipe.

2. Descriptif de l'accueil

Nature : Accueil de Loisirs Sans Hébergement **Périscolaire**

Organisateur : Monsieur le Maire, Claude BAUDIN
Hôtel de ville
1 avenue de Courlay
17420 Saint Palais sur Mer
Tel : 05 46 23 56 56
Email : mairie@stpalaissurmer.fr

N° d'habilitation : **0170232AP000122-E01**

Responsables : Responsable du service Enfance Jeunesse, Céline LE LOARER, titulaire BEATEP et BAFD.
Adjoint du service, Victor MOZE, titulaire DEJEPS, BPJEPS- animation culturelle avec UCC de direction.

Public accueilli : Les enfants de 3 à 13 ans.
Capacité d'accueil : 80 places

Implantation : Groupe scolaire Lucien Robin
73 Avenue de Courlay
17 420 SAINT-PALAIS-SUR-MER
Tel : 06.27.40.74.72
Email : enfance@stpalaissurmer.fr

Fonctionnement : Les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 7h45 à 8h35 et de 16h30 à 18h30.
Les mercredis de 8h00 à 18h30.

3. L'équipe d'animation

L'équipe de l'accueil de loisirs est composée de 8 personnes fixes, et d'animateurs recrutés en fonction des effectifs dont :

- 1 directrice BEATEP, BAFD
- 1 directeur DEJEPS, BPJEPS
- 3 animateurs BAFA ou CAP petite enfance
- 3 ATSEM par rotation titulaires du CAP petite enfance et/ou titulaires du concours d'ATSEM.

L'équipe d'animation travaille en commun pour le bien-être de tous. Ses membres connaissent et appliquent les objectifs du projet pédagogique. Des réunions régulières permettent l'adaptation des activités aux besoins des enfants, l'échange de points de vue dans un climat de confiance, de respect mutuel et d'entraide.

La discrétion, la réserve et la relation aux familles sont les valeurs primordiales appliquées dans le cadre de l'accueil.

L'équipe de direction a plusieurs rôles :

- Veiller à la bonne mise en œuvre du projet pédagogique et à son évaluation.
- Un rôle gestionnaire et administratif
- Un rôle de garant de l'application des textes réglementaires en matière de sécurité des biens et des personnes.
- Un rôle relationnel auprès
 - des élus municipaux
 - de l'équipe
 - des animateurs stagiaires
 - des familles
 - des partenaires locaux

Les animateurs se doivent de :

- Accompagner l'enfant dans l'activité par leur disponibilité, leur écoute.
- Avoir un rôle de médiateur pour faire aboutir les conflits.
- Instaurer le calme et le respect des locaux, personnels et matériels.
- S'informer au mieux pour diffuser les informations aux autres membres de l'équipe, aux parents.
- Instaurer un climat de confiance avec les familles et les enfants.
- Participer aux activités en tant qu'initiateur, acteur, conseiller et intégrateur dans le groupe.
- Proposer des activités diversifiées et en réponse aux attentes des enfants.
- Ne pas hésiter à aller au-devant des parents, faire un retour sur la journée de l'enfant, au moins avec les plus petits, sollicitant l'avis des parents.
- Se respecter au sein de l'équipe et respecter le travail des autres.

4. Déroulement d'un accueil type

Périscolaire du matin :

Heures	Organisation de l'équipe	Ce que l'on veut favoriser sur le plan éducatif	Rôle de l'animateur
De 7h45 à 8h35	- Accueil spécifique du matin proposé aux familles avec 1 directeur et 1 animateur, dans la salle périscolaire. - Activités libres et au choix : jeux calmes, de société, musique douce, dessins, discussions.	- Favoriser le lien avec les familles - Respecter le rythme biologique de l'enfant (réveil en douceur) - Favoriser la relation d'échanges avec les parents - Sécuriser les parents et l'enfant en les accueillant - Donner libre choix à l'enfant dans ses activités	- Il écoute - Il sécurise les enfants et les parents - Il est accueillant et souriant - Il discute avec l'enfant - Il rassure et apaise - Il fait respecter le matériel, les locaux - Il recense au fur et à mesure les enfants sur la fiche de présence. - Il propose des activités libres, calmes ou de société
8h35 à 8h45	- Rassemblement des enfants - Rangement du matériel	- Orienter l'enfant vers sa classe - Accompagner les maternelles jusqu'à l'enseignant	- Il sécurise l'enfant - Il transmet les informations données par les parents

Périscolaire du soir :

Un temps de goûter est proposé, pour tous les enfants, dès leur sortie de l'école. Celui-ci doit être fourni par les familles.

Heures	Organisation de l'équipe	Ce que l'on veut favoriser sur le plan éducatif	Rôle de l'animateur
16h30	Sortie des classes	Faire respecter les règles de vie collective, d'hygiène et de sécurité	Il fait respecter les règles de sécurité, d'hygiène et de vie collective.
	Accueil des enfants		Il sécurise et accueille les enfants.
	Prise du goûter	Accueillir l'enfant dans un cadre familial et rassurant.	Il dirige les enfants ou les accompagne sur les lieux d'activités.
17h15 – 18h30	Activités / Jeux Libres	Faire respecter l'environnement.	- Il veille au bon déroulement du goûter et que chacun ait de quoi manger. Il palie au manque si besoin. - Il est le lien avec les intervenants et les parents.

		• Offrir la possibilité au plus grand nombre de participer à des activités diverses et variées. • Favoriser l'expression de chacun. • Permettre de laisser jouer librement.	• Il prépare des activités et ateliers. • Il anime et fait vivre les activités.
--	--	---	--

Périscolaire du mercredi :

Tranche horaire	Les parents	Activités	Répartition des animateurs
8h à 9h30	Accueil des enfants	Accueil échelonné, temps libre : jeux de société, dessins, jeux calmes	Les animateurs accueillent les enfants proposent des jeux ou activités calmes, les autres arrivent de manière échelonnée
09h30 à 12h00	Les parents ayant inscrits leurs enfants sur la matinée doivent être présents pour 12h00	Passage aux toilettes, préparation et, déroulement de l'activité, rangement, temps libre si possible	Chaque animateur est avec les enfants de sa tranche d'âge, il participe et anime son groupe
12h à 13h30		Repas	A table avec les enfants, 1 pause selon les effectifs
13h30 à 14h30	Selon les modalités d'inscription, les parents peuvent venir récupérer l'enfant ou le déposer pour l'après-midi	Temps calme, sieste pour les plus petits, réveil échelonné	Surveillance du temps calme, organisation de petits jeux calmes, jeux de société, dessins, pause à tour de rôle
14h30 à 16h30		Passage aux toilettes, préparation et déroulement de l'activité, rangement	Chaque animateur est avec les enfants de sa tranche d'âge
16h30 à 17h00		Temps de goûter	Préparation et distribution du goûter, pause à tour de rôle
17h00 à 18h30	Horaires de départ des enfants	Départ échelonné, temps d'échange avec les parents	1 au pointage, les autres se répartissent entre organisation de petits jeux, ou préparation des activités du lendemain

5. Objectifs éducatifs et pédagogiques :

1) Objectifs éducatifs de l'organisateur :

- Favoriser le développement, l'épanouissement, l'ouverture et l'autonomie des enfants et des jeunes par une offre éducative adaptée et de qualité.
- Développer des actions éducatives favorisant la citoyenneté, le développement durable, la découverte et le respect de l'environnement.
- Encourager l'implication des familles et des acteurs éducatifs au sens large.
- Favoriser le lien intergénérationnel.
- Porter une attention particulière à l'enfant en apportant une aide et un soutien aux familles.
- S'ouvrir à l'autre en développant des actions en partenariat avec les communes voisines.
- Promouvoir des démarches de sensibilisation et d'éducation aux comportements favorables à la santé et au bien-être.

La finalité des actions organisées par la ville de Saint-Palais-sur-Mer, et notamment de l'accueil de loisirs sans hébergement, est « d'être un espace d'éducation où se développent des temps de loisirs collectifs, en lien avec la famille, l'école et les autres lieux de vie de l'enfant et du jeune. Il favorise la relation avec les autres professionnels de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, dans un esprit de prévention ».

L'accueil de loisirs veillera à favoriser le vivre ensemble, afin de développer l'autonomie et l'entraide. Ceci permettra à chacun de découvrir et d'approfondir ses capacités personnelles, sans se soucier des différences, afin que chacun puisse s'épanouir dans le groupe.

2) Objectifs pédagogiques de l'équipe d'animation :

- **Mettre en place un cadre d'accueil structurant et sécurisant pour l'enfant :**
 - Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants.
 - Permettre à l'enfant de découvrir et d'évoluer en toute confiance.
 - Etre à l'écoute des familles et leur assurer un accueil convivial.
- **Aider l'enfant à se responsabiliser et à être autonome :**
 - Apprendre aux enfants à gérer leurs affaires personnelles et le matériel qu'ils utilisent.
 - Permettre aux enfants de choisir l'activité qu'ils veulent faire sur le moment et de s'engager à la finir.
- **Apprendre aux enfants à vivre en collectivité :**
 - Apprendre à communiquer avec les autres.
 - Travailler sur le respect, la tolérance, l'ouverture d'esprit et la coopération.

- Proposer des jeux, des activités, apprendre à donner son avis.

- **Sensibilisation aux problèmes liés à l'environnement :**
 - Sensibiliser au tri et au recyclage
 - Sensibiliser aux pouvoirs de la nature
- **Favoriser la découverte et l'initiation à la pratique d'activités sur la commune :**
 - Partenariat avec les associations et structures locales.
 - Découverte d'activités par le biais d'ateliers de loisirs ou ludiques.

6. Les activités :

Périscolaire matin et soir :

La qualité d'accueil pour l'enfant et les parents est importante sur cette période. En effet, ce temps doit lui permettre de se rassurer, de se détendre, de jouer, de prendre son temps avant et après sa journée d'école dans un espace sécurisé où l'adulte est un repère et le garant de son bien-être.

Le personnel encadrant s'adapte aux besoins de l'enfant et est en capacité de lui proposer des activités. Son rôle ne relève pas uniquement de la surveillance.

Les activités proposées aux enfants, prendront en compte leur âge, leur disponibilité, leur envie, l'accord des parents (pour les activités nécessitant un déplacement ou un horaire à respecter).

Le groupe d'enfants sera séparé en deux : les 3 - 5 ans (classes maternelles) et les 6 - 12 ans (classes élémentaires).

- Les activités proposées aux enfants sont basées sur de la découverte et de l'initiation, l'objectif étant de permettre l'éveil des enfants, leur donner envie d'aller plus loin dans la découverte de ces activités.
- Les enfants sont libres de participer ou non à ces activités.
- Tout au long de l'année, les diverses activités et ateliers seront proposés et encadrés par des bénévoles, structures municipales, associations locales ou le personnel de l'accueil de loisirs. Il est toujours intéressant que les aînés de la commune puissent partager leurs expériences et leurs savoirs aux plus jeunes.

La variété d'activités proposées par le biais de l'équipe d'animation mais également d'intervenants bénévoles ou d'associations est la suivante :

- Activités sportives : Les enfants se verront proposer des initiations sportives, des jeux de cours, des jeux de ballons...
- Expression corporelle, créative et artistique : chants, théâtre, mimes...
- Activités manuelles : Différentes activités seront proposées en alliant la découverte de matériaux, la diversité de proposition, les saisons...

Chaque activité mise en place devra nécessairement être ludique afin de donner envie aux enfants.

Les enfants ont le droit de « ne rien faire », cependant ils ne doivent être laissés dans un coin sans leur prêter attention ; ce sont des temps où chacun peut se ressourcer, jouer librement, s'amuser seul, s'ennuyer ou encore choisir de jouer avec un adulte.

En parallèle à ces activités un temps d'aide aux devoirs est proposé, les enfants peuvent, s'ils le souhaitent, commencer à faire leurs devoirs ou apprendre leurs leçons, cependant cette aide ne remplace en aucun cas la vérification des parents.

Les mercredis :

Un programme d'activités est établi par l'équipe d'animation. Ces activités sont organisées selon les tranches d'âges. Le programme est affiché quotidiennement à l'entrée et dans la salle d'accueil. Le programme peut être modifié en fonction des demandes des enfants, mais également en fonction de la météo et des opportunités du moment (programme animations de la ville).

Des activités sont proposées le matin et l'après-midi. Qu'elles soient manuelles, culturelles, artistiques ou sportives, elles sont organisées en fonction de la météo. Elles peuvent être proposées par des intervenants extérieurs et peuvent également avoir lieu à l'extérieur des locaux (découverte sportive, activité à la médiathèque, sortie dans la ville ou à l'extérieur...).

La commune a décidé d'établir un Pedt labellisé Plan mercredi, et s'engage ainsi à respecter les principes de la charte qualité :

- Veiller à la complémentarité des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires.
- Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier des enfants en situation de handicap.
- Inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs et les besoins des enfants.
- Proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvre, spectacle, exposition, tournoi...).

Lieux d'activité

Les activités se déroulent en majorité dans les deux salles mises à disposition (une, réservée et aménagée pour les plus petits (- 6 ans), l'autre pour les plus grands) de l'école primaire de Saint-Palais, dans la bibliothèque, dans la cour et dans les préaux couverts, dans la salle de motricité de la maternelle.

Certaines activités peuvent être organisées dans le gymnase ou le dojo.

Le Centre Culturel Boris Vian ou le stade de foot de Saint Palais sur Mer sont également des lieux permettant la découverte d'activités spécifiques.

Intérieur

L'accueil pour tous les enfants s'effectue dans une des salles mises à disposition. Elles sont équipées, à cet effet, de mobilier, de jeux et jouets adaptés aux tranches d'âges.

Extérieur

L'école possède de grands espaces extérieurs sécurisés par une clôture grillagée. Ils se composent d'espaces verts, d'un terrain de sport goudronné avec paniers de basket-ball et cages d'handball.

On peut noter au sol, côté maternelle, un parcours de sécurité routière et des cabanes en bois.

Différentes structures de jeux agrémentent ces espaces (escalade, toboggans, tables de ping-pong...)

La maison Saint-Palais-Djeun's, située à côté de l'école et dont l'accès se fait de la cour, permet également l'utilisation d'un espace adapté aux plus grands.

De plus la commune de Saint-Palais-sur-Mer offre un cadre de vie des plus agréables de par sa situation géographique et des nombreuses infrastructures permettant aux enfants et aux jeunes de se retrouver :

- Le parc de Raymond Vigne comprenant un parcours de santé autour d'un magnifique lac, un city stade, des structures de jeux pour enfants et un espace naturel protégé accueillant une réserve d'oiseaux, un arborétum et des ruches.
- Les plages de Nauzan, du Bureau, du Platin et de la grande côte.
- Le skate Parc
- La base nautique permettant la pratique de voile, surf, char à voile, paddle...
- la médiathèque
- le gymnase Dominique Rocheteau
- Le Dojo (Judo, arts martiaux...)
- Le golf de 18 trous
- Le centre équestre
- La nouvelle salle de spectacle/cinéma Michel Legrand
- Le centre culturel Boris Vian, regroupant la médiathèque, le conservatoire de musique et de danse, les ateliers de théâtre et la web radio.

7. Relations aux familles

L'équipe d'animation se rend disponible pour rencontrer les familles qui le souhaitent, soit le matin quand ils amènent leurs enfants, soit le soir lorsqu'ils viennent les chercher. Il est demandé aux parents de se présenter au bureau d'accueil avant de venir chercher leurs enfants dans les salles d'accueil périscolaire ou dans la cour.

Sauf en période épidémique où les parents n'ont pas l'autorisation de pénétrer au sein de l'établissement.

8. Les Tarifs

A compter du 1^{er} septembre 2023, les tarifs s'établissent ainsi :

1. Habitants saint-palaisiens

Code tarifaire	PC1	PC2	PC3	PC4	PCX
Quotient familial CAF ou MSA	De 0 à 550	De 551 à 1000	De 1001 à 1400	Supérieur à 1400	Non allocataire *
Accueil du matin	0.42 €	0.64 €	0.97 €	0.99 €	1.65 €
Accueil du soir	1.38 €	1.70 €	2.15 €	2.18 €	3.06 €
Pénalité de retard	5.00 €				5.00 €

* ou sans justificatif CAF / MSA

2. Habitants hors commune

Code tarifaire	PH1	PH2	PH3	PH4	PHX
Quotient familial CAF ou MSA	De 0 à 550	De 551 à 1000	De 1001 à 1400	Supérieur à 1400	Non allocataire *
Accueil du matin	0.50 €	0.76 €	1.16 €	1.18 €	1.97 €
Accueil du soir	1.66 €	2.04 €	2.59 €	2.62 €	3.67 €
Pénalité de retard	6.00 €				6.00 €

* ou sans justificatif CAF / MSA

9. Evaluation du projet

La diversité des animations proposées permettra à chaque enfant de s'inscrire dans une dynamique d'apprentissage et de découverte ludique. Chaque activité sera une possibilité d'ouverture vers une pratique d'activité de loisirs socio culturelle, en association ou avec la famille.

L'enfant restera l'acteur de son temps d'accueil périscolaire et aura en conséquence, la possibilité de s'inscrire aux activités proposées, de profiter d'un temps plus informel (jeux improvisés, jeux de cartes ou de société, puzzles, coin dinette, coin voitures, jeux de construction, coloriages...) ou encore de ne rien faire.

L'évaluation est le moyen qui permet à chacun des acteurs de la vie de l'accueil de se positionner par rapport à des objectifs énoncés et atteignables. Elle permet aussi de prendre conscience des différentes évolutions et de pouvoir réadapter les activités en fonction des situations ou des remarques.

Elle est aussi un moyen de communication auprès de chacun des acteurs. En effet, un outil adapté permet à l'équipe d'évoluer en fonction des demandes ou remarques des familles. Un bon outil peut également permettre de revoir les comportements ou façons de faire de l'équipe d'animation vis-à-vis des enfants, des parents ou des autres membres de l'équipe.

Tout le monde prend ainsi part à un bon-vivre ensemble, à l'épanouissement de chacun et ceci dans le but de faire passer de bons moments aux enfants.